



# LIGUE DE FOOTBALL DE GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football  
Membre de l'Union Caraïbienne de Football – Membre associé à la CON.CA.CAF

## COMMISSION REGIONALE SPORTIVE DES LITIGES ET CONTENTIEUX

PV n°02 du 22/08/2023

Membres présents :	Membres absents excusés :	Membres absents :
ALAIN ISSORAT	PATRICIA FRANCOIS	
STEVE JEAN-MARIE	MARIO FELIX	
HIGHT MURIEL		
BERTHIER LINLEY		
JAMSON MARQUIS		

Compte tenu des impératifs de calendrier, les décisions et sanctions ci-dessous du procès-verbal sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel de la ligue dans un délai de 7 jours qui suit la notification, dans le respect des dispositions des articles 188 et 189 des règlements généraux de la F.F.F.

La commission s'est réunie en visio le 22/08/2023 à 18h00 pour se prononcer.

### COURRIERS RECUS

*RAS*

### INFORMATION

La commission informe l'ensemble des clubs que la FMI est obligatoire pour établir la feuille de match dans toutes les catégories. Elle demande aux clubs de bien vouloir se conformer aux différents protocoles d'utilisation. Elle précise que les clubs doivent désigner sur footclub le dirigeant ou éducateur habilité sur la catégorie. En cas de difficulté, merci de bien vouloir se rapprocher du secrétariat de la LFG. La non-utilisation de la FMI peut entraîner la perte du match selon l'article 138 bis des règlements généraux de la FFF.

La commission demande à l'ensemble des clubs évoluant à domicile de se rapprocher des propriétaires des installations pour s'assurer de la bonne tenue des rencontres. Il ne sera pas concevable qu'un match n'ait pas lieu par manque de préparation ou de coordination entre le club et le propriétaire.

### AFFAIRES TRAITEES

#### SENIORS

- **REGIONAL 2 Poule B**

- 1<sup>ère</sup> Journée

- AFFAIRE 21170971– MATCH n° 2587801 AOJ MANA/ASC AGUADO 2 Absence ASC AGUADO 2 : Forfait ASC AGUADO -Amende :300€

- AFFAIRE 21170808 – MATCH n° 25878015 EJ BALATE/PAC DU MARONI Absence PAC DU MARONI : Forfait PAC DU MARONI-Amende :300€

- AFFAIRE 21168601– MATCH n° 25875337 ASC MARIPASOULA/PAC DU MARONI

Dossier :21168601 : Absence PAC DU MARONI : Forfait PAC DU MARONI - Amende :300€



# LIGUE DE FOOTBALL DE GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football  
Membre de l'Union Caraïbienne de Football – Membre associé à la CON.CA.CAF

- **REGIONAL 3**

- 1<sup>ère</sup> journée

- **AFFAIRE 21170809– MATCH n° 26460802 AS TOTO NOTO/AS LA JOYEUSE**  
**Absence AS TOTO NOTO : FORFAIT AS TOTO NOTO -Amende :300€**

- **AFFAIRE 21170989– MATCH n° 26460802 AS TOTO NOTO/AS LA JOYEUSE**  
**Absence feuille de match réglementaire de l'AS LA JOYEUSE Amende : 20 €**

**Le secrétaire de séance**  
**Muriel HIGHT**

**Le président de séance**  
**Alain ISSORAT**

**Fin de la séance : 15h45**